

Didactique du droit A

6 ECTS

Ce module présente les bases d'une formation professionnelle pour l'enseignement du droit dans les écoles du secondaire II. Il est centré sur la transposition didactique dans cette discipline et aborde en particulier les savoirs de référence, les plans d'études, ainsi que les principales démarches d'enseignement.

Formations concernées

CAS pour l'enseignement d'une nouvelle discipline au secondaire 2

Didactiques romandes du secondaire

Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II

Compétences travaillées

- Maîtriser et exploiter des savoirs disciplinaires, didactiques et épistémologiques
- Concevoir et animer des situations d'enseignement en fonction des élèves et des plans d'études
- Intégrer les technologies de l'information et de la communication dans la préparation et la mise en oeuvre des séquences d'enseignement

Semestre

Automne

Prérequis

Maîtrise préalable des savoirs disciplinaires relatifs aux matières définies dans les plans d'études du secondaire II pour l'enseignement du droit

Horaire

Vendredi 14:15 - 15:45
Vendredi 16:15 - 17:45

Thèmes et activités-clés

Le cours présente, à partir des plans d'études, les savoirs et les concepts qui structurent l'enseignement du droit. L'étude de différentes approches didactiques permet aux étudiant-e-s de transposer les savoirs et de construire des leçons et des séquences d'enseignement. Les étudiant-e-s sont amenés à maîtriser la recherche d'informations pertinentes pour l'enseignement de cette discipline avec les outils médias et TIC appropriés. Les thématiques juridiques traitées se rapportent aux fondamentaux du droit : notion de droit, sources du droit, domaines du droit, organisation de l'État, droits constitutionnels, raisonnements juridiques, règles générales du droit civil et du droit des obligations.

Organisation du module

MSDRO31-1 Didactique du droit A - Cours

MSDRO31-3 Didactique du droit A - Travaux pratiques secondaire 2

Responsable du module

Roduit Guillaume, UER SH
guillaume.roudit@hepl.ch

Modalités de travail

Le module est composé de phases de cours et de séminaires qui privilégient le travail de groupes.

Les séminaires consistent en l'élaboration de phases d'enseignement en lien avec le cours et les plans d'études du secondaire II.

Niveaux de maîtrise évalués

- Transposer des savoirs disciplinaires dans l'enseignement du droit en respectant les plans d'études officiels et en portant un regard critique sur la matière enseignée
- Planifier des dispositifs d'enseignement en droit
- Varier les méthodes d'enseignement
- Utiliser efficacement les TIC pour la préparation des séquences d'enseignement

Évaluation formative

Séminaires et travaux pratiques, évaluation par les pairs

Évaluation certificative (pour la session de janvier 2024)

Examen écrit sur table

Ouvrages de base

FABRE-MAGNAN M., *Introduction au droit*, Paris, PUF, 2022.

LE ROY Y. et SCHOENENBERGER M.-B., *Introduction générale au droit suisse*, Genève, Schulthess, 2015.

MANAÏ D., *Clés pour une introduction au droit*, Berne, Stämpfli, 2012.

MULLER CH. (dir.), *Introduction au droit suisse*, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel, 2020.

PAPAUX A., CERUTTI D., *Introduction au droit et à la culture juridique (vol 1 et 2)*, Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2020.

ROBERT F., *Enseigner le droit à l'école*, Paris, ESF, 1999.

TERCIER P., ROTEN Ch., *La recherche et la rédaction juridiques*, Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2021.